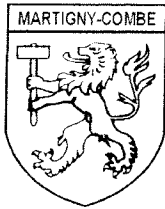


**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

COMPTES ANNUELS 2016

BOURGEOISIE





**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 23 mai 2017

A V I S

Séance de l'Assemblée bourgeoisiale

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée le

mardi 13 juin 2017 à 19h15

à la salle de l'Eau-Vive à Martigny-Croix.

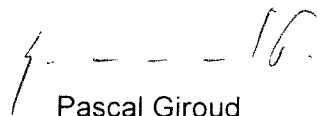
Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Présentation et approbation des comptes 2016 de la Bourgeoisie.
3. Nomination de l'organe de révision pour la période législative 2017-2020.
4. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée du 14 février 2017 ainsi que les comptes 2016 de la Bourgeoisie peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la Commune (www.martigny-combe.ch).

En restant naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire


Pascal Giroud

La Présidente


Florence Carron Darbellay



MESSAGE INTRODUCTIF

Chères Bourgeoises, Chers Bourgeois,

Nous avons le plaisir de vous remettre, ci-après, les comptes annuels 2016 de la Bourgeoisie. Vous constaterez les différentes rubriques présentées au niveau du compte de fonctionnement et d'investissement avec, pour comparaison, le budget 2016 et l'exercice 2015.

Commentaire général

Comptes 2016 de la Bourgeoisie

Les comptes 2016 ont enregistré quelques écritures extraordinaires durant cet exercice liées à la dernière tranche de l'indemnité pour la création de la réserve forestière de l'Arpille - Vallée du Trient et à l'achat du solde de la participation de la Bourgeoisie au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient. Au sujet de l'activité forestière de la Bourgeoisie, cette dernière est restée stable en comparaison avec les années antérieures.

Avec des dépenses de CHF 259'347.19 et des recettes de CHF 259'739.59, les comptes 2016 bouclent sur **un excédent de revenus de CHF 392.40**.

Avant la prise en compte des amortissements ordinaires et complémentaires pour un montant de CHF 56'071.04, les comptes de fonctionnement présentent **une marge d'autofinancement de CHF 56'463.44**.

Durant l'année 2016, aucun investissement n'a été réalisé pour les bâtiments de la Bourgeoisie. Par contre, la Bourgeoisie a versé la dernière partie de l'achat de la participation au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient pour un montant de **CHF 47'171.04**. L'exercice 2016 enregistre également le solde de l'indemnité pour la création de la réserve forestière de l'Arpille - Vallée du Trient pour un montant de **CHF 148'179.-**. Ce montant a été versé dans le fonds de reboisement. Le solde de la participation au sein du Triage forestier a été financé par le fonds de reboisement.

Les points marquants des comptes de fonctionnement 2016 sont les suivants :

- l'encaissement d'un dividende pour la participation au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient ;
- la perception de la dernière partie de l'indemnité de l'Etat du Valais pour la création de la réserve forestière de l'Arpille - Vallée du Trient ;
- les amortissements ordinaires et complémentaires pour l'utilisation du fonds forestier de réserve pour l'acquisition de la participation au sein du Triage forestier.

En comparaison avec les comptes 2015, les comptes 2016 de la Bourgeoisie ont comptabilisé des dépenses moins importantes dans le compte de fonctionnement concernant l'entretien des alpages.

En ce qui concerne les recettes de location du bâtiment d'alpage, ces dernières sont restées identiques aux comptes 2015. En effet, les comptes 2016 enregistre un montant de CHF 1'440.- concernant la location du bâtiment loué au Service de la chasse, de la pêche et de la faune de l'Etat du Valais. Le bâtiment est utilisé par le garde-chasse.

L'excédent de recettes de **CHF 392.40** est lié principalement à des charges effectives moins importantes que les montants budgétés et des recettes supérieures aux prévisions, notamment grâce au dividende du Triage forestier qui n'avait pas été prévu au budget 2016. Les autres postes du budget 2016 ont été réalisés en respectant les montants budgétés.

Au sujet de l'amortissement du bâtiment d'alpage de Bovinette d'en Bas, le montant reste important et se monte à CHF 8'900.- pour l'année 2016. Conformément aux exigences légales, un amortissement annuel de 10% minimum est calculé sur le patrimoine administratif. Ce dernier s'élève à **CHF 446'600.-** au 31 décembre 2016.

En ce qui concerne les autres comptes de la Bourgeoisie, aucune modification majeure au niveau du compte de fonctionnement n'est intervenue durant l'année 2016 par rapport à l'année 2015. Le bois est toujours directement acheté au Centre de triage Martigny - Vallée du Trient, puis revendu, avec un rabais de CHF 20.- pour les quatre premiers stères, à chaque Bourgeois qui passe commande. Ainsi, le compte de fonctionnement des forêts n'enregistre plus que les charges liées au rabais accordé aux bourgeois.

Conclusion

La situation financière de la Bourgeoisie reste très saine et permet de voir l'avenir avec sérénité.

En effet, l'adhésion au Centre de triage Martigny - Vallée du Trient approuvée par l'Assemblée bourgeoisiale permet de couvrir une partie importante des charges courantes de la Bourgeoisie grâce à l'encaissement d'un dividende. Le montant du dividende sera revu d'année en année selon le résultat du Centre de triage.

De plus, le prêt de la Bourgeoisie de Martigny-Combe à la Municipalité de Martigny-Combe à hauteur maximum de CHF 1 Mio fait rentrer dans le ménage bourgeoisial une recette d'intérêts pour un montant d'environ CHF 10'000.-.

Grâce à ces rentrées, notre Bourgeoisie reste toujours en mesure de faire face à ses engagements. En effet, pour rappel, l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme nul et la fortune de la Bourgeoisie s'élève même au 31 décembre 2016 à environ **2,1 Mios**.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour vous remercier de votre collaboration et de la confiance que vous nous témoignez. Soyez assurés de notre motivation à tout mettre en œuvre afin de vous garantir un service et des prestations de qualité et, ainsi, continuer à répondre à vos attentes.

Nous tenons à remercier la Commission bourgeoisiale pour son précieux soutien et sa bonne collaboration ainsi que tout le personnel communal et forestier pour l'excellent travail effectué en 2016.

Le Conseil communal

RAPPORT DU RÉVISEUR A L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DE MARTIGNY-COMBE

En notre qualité de réviseur selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (Ci-après LCo) et l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (Ci-après Ofinco), nous avons effectué l'audit du compte annuel ci-joint de la Bourgeoisie de Martigny-Combe comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice 2016 arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil bourgeoisial

La responsabilité de l'établissement du compte annuel conformément aux prescriptions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement du compte annuel afin que celui-ci ne contienne pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le compte annuel. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que le compte annuel ne contient pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans le compte annuel. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le compte annuel puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement du compte annuel, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation du compte annuel dans son ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le compte annuel, pour l'exercice arrêté au 31.12.2016 est conforme aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

Autres constats

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

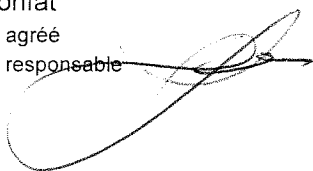
En outre nous constatons que dans le cadre de notre révision

- l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul et que, durant l'exercice, la fortune est restée stable par rapport à l'année précédente ;
- selon notre appréciation, la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil Bourgeoisial a eu lieu ;

Nous recommandons d'approuver le compte annuel qui vous est soumis.

FIDUCIAIRE COFIDASS Sàrl

Yves Lonfat
Réviseur agréé
Réviseur responsable



Martigny-Croix, le 19 mai 2017

Annexe : Compte annuel pour l'exercice arrêté au 31.12.2016

Bourgeoisie de
Martigny-Combe
Comptes annuels
2016

BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE
BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
<u>Actifs circulants</u>		
Poste	202 612.26	100 908.56
Banques, c/c	3 957.45	3 953.50
Banque, compte à terme	144 409.97	144 475.37
Municipalité de Martigny-Combe, c/c	918 761.29	863 709.14
Impôts anticipés	0.05	0.05
Actifs transitoires	440.00	47 431.04
Total actifs circulants	1 270 181.02	1 160 477.66
<u>Actifs immobilisés</u>		
Patrimoine financier		
Terrains des Condémines	422 000.00	422 000.00
Patrimoine administratif		
Forêts	367 000.00	367 000.00
Bâtiments d'alpages	79 600.00	88 500.00
	446 600.00	455 500.00
Prêt et participations permanentes		
Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	56 644.65	56 644.65
	56 644.65	56 644.65
Total actifs immobilisés	925 244.65	934 144.65
TOTAL ACTIF	2 195 425.67	2 094 622.31
<u>PASSIF</u>		
<u>Fonds étrangers</u>		
Passifs transitoires	1 199.00	1 796.00
Financements spéciaux		
Fonds de reboisement	101 007.96	0.00
Total fonds étrangers	102 206.96	1 796.00
<u>Fonds propres</u>		
Fortune au début de l'exercice	2 092 826.31	2 121 497.01
Résultat de l'exercice	392.40	-28 670.70
Total fonds propres	2 093 218.71	2 092 826.31
TOTAL PASSIF	2 195 425.67	2 094 622.31

ENGAGEMENT HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 ET 2015

	31.12.2016	31.12.2015
Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	CHF	CHF
Aucun cautionnement	-	-
Actif mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la Municipalité		
Aucun actif mis en gage	-	-
Montant des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan		
Aucun contrat de leasing	-	-
Valeur d'assurance des immobilisations corporelles		
Valeur d'assurance des bâtiments	904 000.00	904 000.00
Tableau synoptique des crédits d'engagement utilisés et encore disponible		
Aucun crédit d'engagement utilisé et encore disponible au 31 décembre	-	-
Tableau des crédits complémentaires		
Aucun crédit complémentaire au 31 décembre	-	-
Participation		
Triage Forestier Martigny - Vallée du Trient Part Martigny-Combe (25%)	926 256.79	
Financement :		
Résultat s/forêts protection 2008/2011 (Résultat dans le Triage)	286 847.00	
Résultat s/forêts protection 2012 (Résultat dans le Triage)	71 711.75	
Investissement 2012	143 000.00	
Investissement 2015	377 527.00	
Investissement 2016	47 171.04	

BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE

VARIATION DE LA FORTUNE 2016 ET 2015

	2016	2015
	CHF	CHF
<u>A. Compte de fonctionnement</u>		
Recettes de fonctionnement	259 739.59	812 363.40
Dépenses de fonctionnement	-203 276.15	-453 507.10
Excédent recettes de fonctionnement		
Marge d'autofinancement	56 463.44	358 856.30
<u>B. Compte d'investissement</u>		
Dépenses d'investissement	47 171.04	377 527.00
Recettes d'investissement	0.00	0.00
Excédent dépenses d'investissement	47 171.04	377 527.00
Excédent et insuffisance de financement	9 292.40	-18 670.70
Investissements portés à l'actif	47 171.04	377 527.00
<u>Investissements amortis :</u>		
Bâtiments d'alpage	0.00	0.00
Participation Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	-47 171.04	-377 527.00
Total amortissements de l'année	-47 171.04	-377 527.00
<u>C. Compte d'immobilisation</u>		
<u>Amortissements antérieurs immobilisations :</u>		
Bâtiments d'alpage	-8 900.00	-10 000.00
Total amortissements antérieurs	-8 900.00	-10 000.00
Variation fortune nette	392.40	-28 670.70

COMPTES

DE

FONCTIONNEMENT

2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	BOURGEOISIE - ADMINISTRATION GENERALE	8 007.35	18 904.55	11 100.00	10 000.00	9 428.85	18 104.40
01.3	C H A R G E S	8 007.35		11 100.00		9 428.85	
01.30	<i>CHARGES DE PERSONNEL</i>	99.00		700.00		396.00	
01.300.01	Commission de la Bourgeoisie	99.00		700.00		396.00	
01.31	<i>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</i>	4 328.05		6 800.00		5 452.85	
01.318.02	Frais administratifs divers	300.00		300.00		300.00	
01.318.04	Frais fiduciaire et vérificateurs	1 296.00		1 300.00		1 296.00	
01.318.05	Frais administration Municipalité	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
01.319.01	Impôts cantonaux	532.05		500.00		528.70	
01.319.02	Cotisations et dons	200.00		200.00		200.00	
01.319.03	Journée des Bourgeois			2 500.00		287.15	
01.319.04	Frais de réception et de représentations					841.00	
01.32	<i>INTERETS PASSIFS</i>	80.30		100.00		80.00	
01.321.01	Intérêts et frais du c/c	80.30		100.00		80.00	
01.39	<i>IMPUTATIONS INTERNES</i>	3 500.00		3 500.00		3 500.00	
01.399.01	Participation des employés pour la Bourgeoisie	2 500.00		2 500.00		2 500.00	
01.399.02	Participation pour autorités communales	1 000.00		1 000.00		1 000.00	
01.4	R E V E N U S		18 904.55		10 000.00		18 104.40
01.42	<i>REVENUS DES BIENS</i>		18 904.55		10 000.00		18 104.40
01.422.00	Intérêts des placements		10 904.55		10 000.00		10 104.40
01.422.03	Dividendes		8 000.00				8 000.00

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	IMMEUBLES, RURAUX, ALPAGES	9 919.80	2 640.00	10 100.00	2 400.00	23 690.65	2 640.00
02.3	C H A R G E S	9 919.80		10 100.00		23 690.65	
02.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1 019.80		1 000.00		13 690.65	
02.314.01	Entretien des Alpages	1 019.80		1 000.00		13 690.65	
02.33	AMORTISSEMENTS	8 900.00		9 100.00		10 000.00	
02.331.02	Amortissement bâtiment d'alpage	8 900.00		9 100.00		10 000.00	
02.4	R E V E N U S		2 640.00		2 400.00		2 640.00
02.42	REVENUS DES BIENS		2 640.00		2 400.00		2 640.00
02.427.01	Produit de locations des alpages		1 200.00		1 200.00		1 200.00
02.429.01	Location "Chalet Bovinette"		1 440.00		1 200.00		1 440.00

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
03	FORETS	241 420.04	238 195.04	243 700.00	239 200.00	807 914.60	791 619.00
03.3	C H A R G E S	241 420.04		243 700.00		807 914.60	
03.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	46 070.00		48 000.00		40 057.20	
03.314.04	Achat de bois	46 070.00		48 000.00		40 057.20	
03.33	AMORTISSEMENTS	47 171.04		47 500.00		377 527.00	
03.331.00	Amortissements ordinaires	4 717.10		4 800.00		37 527.00	
03.332.00	Amortissements complémentaires	42 453.94		42 700.00		340 000.00	
03.35	DEDOMM. A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES					12 803.40	
03.352.01	Travaux effectués par des tiers					12 803.40	
03.38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	148 179.00		148 200.00		377 527.00	
03.380.00	Attribution au fonds forestier de réserve	148 179.00		148 200.00		377 527.00	
03.4	R E V E N U S		238 195.04		239 200.00		791 619.00
03.42	REVENUS DES BIENS		42 845.00		43 500.00		36 565.00
03.429.02	Bois de feu		42 845.00		43 500.00		36 565.00
03.46	SUBVENTIONS ACQUISES		148 179.00		148 200.00		377 527.00
03.461.01	Subventions cantonales		148 179.00		148 200.00		377 527.00
03.48	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX		47 171.04		47 500.00		377 527.00
03.480.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		47 171.04		47 500.00		377 527.00

Aperçu du compte administratif	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016
--------------------------------	----------------	----------------	----------------

Compte de fonctionnement			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- fr.	453 507.10	208 300.00
Revenus financiers	+ fr.	812 363.40	251 600.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	358 856.30	43 300.00
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	358 856.30	43 300.00
Amortissements ordinaires	- fr.	47 527.00	13 900.00
Amortissements complémentaires	- fr.	340 000.00	42 700.00
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-
Excédent de charges	= fr.	28 670.70	13 300.00
Excédent de revenus	= fr.	-	392.40

Compte des investissements			
Dépenses	+ fr.	377 527.00	47 500.00
Recettes	- fr.	-	-
Investissements nets	= fr.	377 527.00	47 171.04
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-

Financement			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	358 856.30	43 300.00
Investissements nets	- fr.	377 527.00	47 500.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	18 670.70	4 200.00
Excédent de financement	= fr.	-	9 292.40

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2015

Etat 31.12.2016

Provenance des fonds

Emploi de fonds

	Etat 31.12.2015	Etat 31.12.2016	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
1 Actif	2 094 622.31	2 195 425.67		
Patrimoine financier	1 949 477.66	2 059 181.02		
10 Disponibilités	249 337.43	350 979.68	-	101 642.25
11 Avoirs	1 652 709.19	1 707 761.34	-	55 052.15
12 Placements	-	-	-	-
13 Actifs transitoires	47 431.04	440.00	46 991.04	-
Patrimoine administratif	145 144.65	136 244.65		
14 Investissements propres	88 500.00	79 600.00		
15 Prêts et participations permanentes	56 644.65	56 644.65		
16 Subventions d'investissement	-	-		
17 Autres dépenses activables	-	-		
Financements spéciaux	-	-		
18 Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
Découvert	-	-		
19 Découvert du bilan	-	-		
2 Passif	2 094 622.31	2 195 425.67		
Engagement	1 796.00	1 199.00		
20 Engagements courants	-	-	-	-
21 Dettes à court terme	-	-	-	-
22 Dettes à moyen et à long terme	-	-	-	-
23 Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24 Provisions	-	-	-	-
25 Passifs transitoires	1 796.00	1 199.00	-	597.00
Financements spéciaux	-	101 007.96		
28 Engagements envers les financements spéciaux	-	101 007.96	101 007.96	-
Fortune	2 092 826.31	2 093 218.71		
29 Fortune nette	2 092 826.31	2 093 218.71		
			Excédent de financement du compte administratif	9 292.40
			Insuffisance de financement du compte administratif	-
				157 291.40
				157 291.40

Bourgeoisie

Récapitulation du compte de fonctionnement par tâche

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	Bourgeoisie - Administration générale	8 007.35	18 904.55	11 100.00	10 000.00	9 428.85	18 104.40
02	Immeubles, ruraux, alpages	9 919.80	2 640.00	10 100.00	2 400.00	23 690.65	2 640.00
03	Forêts	241 420.04	238 195.04	243 700.00	239 200.00	807 914.60	791 619.00
Total des charges et des revenus		259 347.19	259 739.59	264 900.00	251 600.00	841 034.10	812 363.40
Excédent de charges					13 300.00		28 670.70
Excédent de revenus		392.40					

Bourgeoisie

Récapitulation du compte de fonctionnement par nature

		Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges de personnel	99.00		700.00		396.00	
31	Biens, services et marchandises	51 417.85		55 800.00		59 200.70	
32	Intérêts passifs	80.30		100.00		80.00	
33	Amortissements	56 071.04		56 600.00		387 527.00	
35	Dédommagements versés à des collectivités publiques					12 803.40	
38	Attributions aux financements spéciaux	148 179.00		148 200.00		377 527.00	
39	Imputations internes	3 500.00		3 500.00		3 500.00	
42	Revenus des biens		64 389.55		55 900.00		20 744.40
43	Contributions						36 565.00
46	Subventions		148 179.00		148 200.00		377 527.00
48	Prélèvements sur les financements spéciaux		47 171.04		47 500.00		377 527.00
Total des charges et des revenus		259 347.19	259 739.59	264 900.00	251 600.00	841 034.10	812 363.40
Excédent de charges					13 300.00		28 670.70
Excédent de revenus		392.40					



Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Actifs Immobilisés	01.01.2016	Investissements	Total avant amortissements	Amortissements	Ventes	31.12.2016
Terrains des Condémines	422 000.00	0.00	422 000.00	0.00	0.00	422 000.00
Forêts	367 000.00	0.00	367 000.00	0.00	0.00	367 000.00
Bâtiments d'alpages	88 500.00	0.00	88 500.00	8 900.00	0.00	79 600.00
Total	877 500.00	0.00	877 500.00	8 900.00	0.00	868 600.00



Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Fonctions	Investissements nets	Amortissements 10%	Amortissements complémentaires	Amortissements exercices antérieurs	Total
Immeubles, ruraux, alpages	0.00	0.00	0.00	8 900.00	8 900.00
Total	0.00	0.00	0.00	8 900.00	8 900.00

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2015	2016	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	95.1%	119.7%	97.8%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2015	2016	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	82.5%	26.6%	64.2%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2015	2016	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.2%	10.1%	10.1%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2015	2016	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	-19.0%	10.5%	-5.0%

4. Endettement net par habitant (I4)	2015	2016	Moyenne
(Dettes brute moins PF réalisable par habitant)	-3010	-3261	-3134

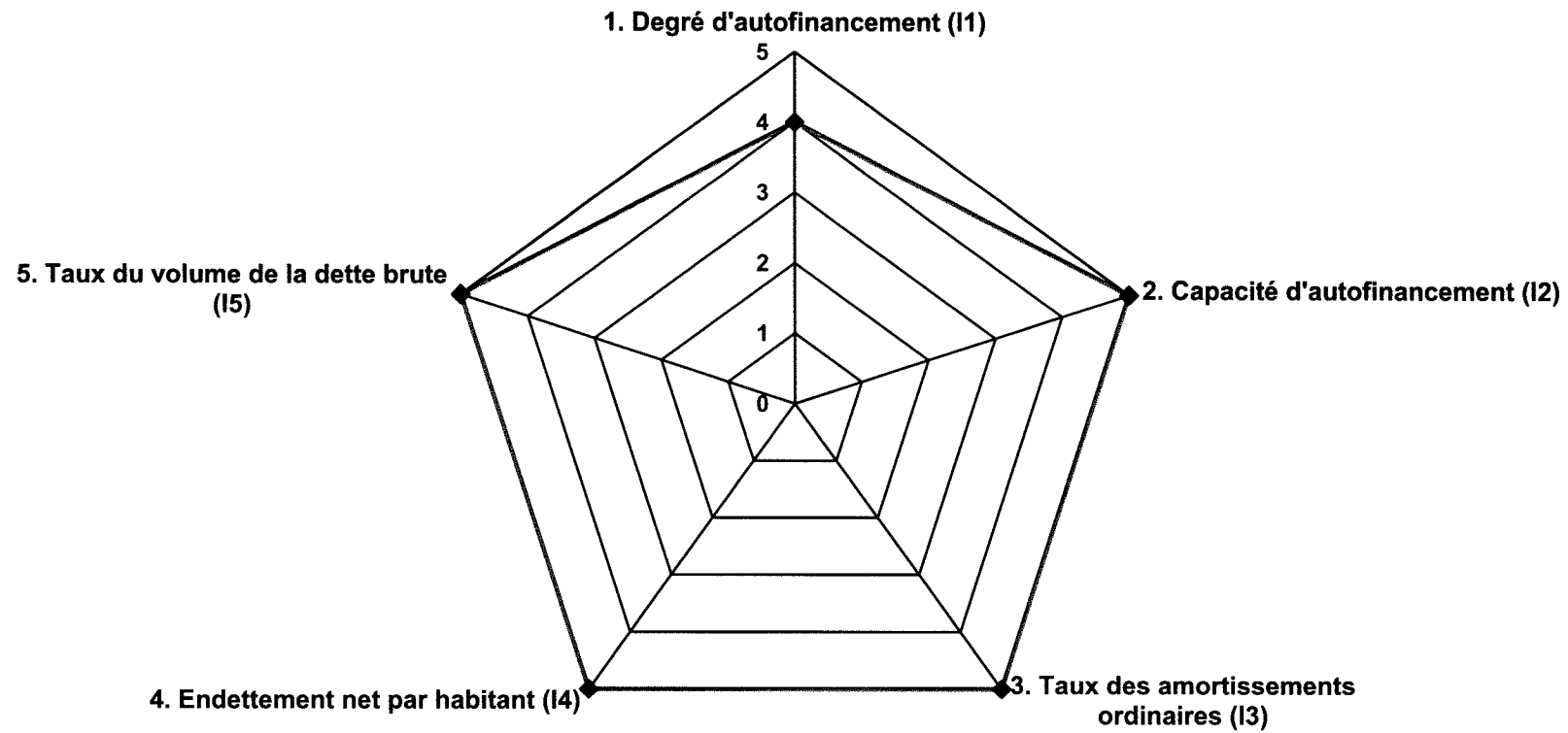
Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2015	2016	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	0.4%	0.6%	0.5%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais



COMPTES

D'INVESTISSEMENT

2016

Compte	Désignation
03	FORETS
03.5	INVESTISSEMENTS
03.52	PRÊTS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES
03.524.00	Achat participation Centre de triage forestiers

Comptes 2016	
Charges	Revenus
47 171.04	
47 171.04	
47 171.04	
47 171.04	

Budget 2016	
Charges	Revenus
47 500.00	
47 500.00	
47 500.00	
47 500.00	

Comptes 2015	
Charges	Revenus
377 527.00	
377 527.00	
377 527.00	
377 527.00	

Bourgeoisie

Récapitulation du compte d'investissement par tâche

02	Immeubles, ruraux, alpages
03	Forêts
	Total des charges et des revenus
	Investissements nets

Comptes 2016	
Charges	Revenus
47 171.04	
47 171.04	0.00
	47 171.04

Budget 2016	
Charges	Revenus
47 500.00	
47 500.00	0.00
	47 500.00

Comptes 2015	
Charges	Revenus
377 527.00	
377 527.00	0.00
	377 527.00

Bourgeoisie

Récapitulation du compte d'investissement par nature

52

Prêts et participations permanentes
Total des charges et des revenus
Investissements nets

Comptes 2016	
Charges	Revenus
47 171.04	
47 171.04	0.00
	47 171.04

Budget 2016	
Charges	Revenus
47 500.00	
47 500.00	0.00
	47 500.00

Comptes 2015	
Charges	Revenus
377 527.00	
377 527.00	0.00
	377 527.00